

Réservées aux Représentants dont la date d'entrée est comprise entre le **1er et le 31 octobre 2009**.

Un nouveau Représentant peut se qualifier soit à la Prime de démarrage rapide, soit à la Prime d'acquisition clients, mais pas aux deux à la fois.

PRIMES NOUVEAUX TC ET RVP4*



Qualifiez-vous à la position de **Team Coordinator** au cours de vos **90 premiers jours** et gagnez une prime de **10 000 €*.**

* Prime réservée aux TC entrés entre le 1er juillet 2009 et le 31 décembre 2009. Les TC doivent rester qualifiés à la position de TC pendant 90 jours et ne doivent pas bénéficier d'un délai de tolérance pendant cette période. Les primes seront versées après 90 jours.

Qualifiez-vous à la position de **Regional Vice President 4 Etoiles** au cours de vos **12 premiers mois** et gagnez une prime de **50 000 €*.**

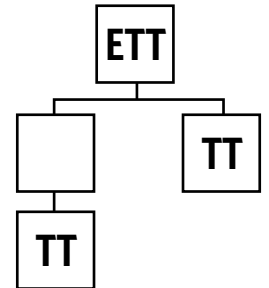


* Prime réservée aux RVP4* entrés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009. Les RVP4* doivent rester qualifiés à la position de RVP4* pendant 90 jours et ne doivent pas bénéficier d'un délai de tolérance pendant cette période. Les primes seront versées après 90 jours.

Prolongée jusqu'au 31 octobre.

PRIME DE DEMARRAGE RAPIDE

Qualifiez-vous à la position de **Executive Team Trainer** au cours des **30 premiers jours** et gagnez **100 €.**



Obtenez **20 points** et qualifiez-vous à la position de **ETT** au cours des **30 premiers jours** et gagnez **300 € supplémentaires.**

Total = 400 €

Vous devez être un Team Trainer qualifié et avoir 1 TT qualifié dans 2 branches séparées, à tout niveau et acquérir 20 points au cours de vos 30 premiers jours. Veuillez noter que seuls un compte par foyer et un maximum de deux points par compte sont pris en compte pour les qualifications à la position de TT.

Prolongée jusqu'au 31 octobre.

PRIME D'ACQUISITION CLIENTS



Totalisez 40 points au cours des 30 premiers jours et gagnez 400 €

PRIME DE VENTE VISIOPHONE

Prolongée jusqu'au 31 décembre.

Vous êtes **TT, ETT ou ETL** : gagnez une prime de vente de **30 €** pour chaque nouveau compte Visiophone personnel actif ^{1,2,3}

Vous êtes **TC ou RVP3*** : gagnez une prime de vente de **35 €** pour chaque nouveau compte Visiophone personnel actif ^{1,3}

Vous êtes **RVP4* ou SVP** : gagnez une prime de vente de **40 €** pour chaque nouveau compte Visiophone personnel actif ¹



¹ Les clients de la Visiophonie doivent être actifs pendant au moins 14 jours. Si le compte est annulé dans les 90 jours suivant son ouverture, la prime de vente sera suspendue.

² Le RVP3* ou TC en ligne ouverte de l'upline percevra une prime de 5 €.

³ Le RVP4* ou SVP en ligne ouverte de l'upline percevra une prime de 5 €.